Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE HENIN BEAUMONT

SYMEVAD

Demande d'autorisation d'exploitation d' une unité de tri et de valorisation matière énergie de déchets ménagers

---

Avis d'enquête publique

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, un arrêté préfectoral du 11 mars 2013 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur la demande présentée par le SYMEVAD (Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets), dont le siège social se situe 60 rue Mirabeau Prolongée, CS 10014, 62141 EVIN MALMAISON cedex, afin d'être autorisé à exploiter une unité de tri et de valorisation matière énergie de déchets ménagers, sise rue Albert Carré à HENIN BEAUMONT (62110).

Un dossier relatif à ce projet est déposé en Mairie de HENIN BEAUMONT.

Cette enquête se déroulera en mairie de HENIN BEAUMONT du 15 avril 2013 au 16 mai 2013 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Pierre COUCHE, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la Mairie de HENIN BEAUMONT :

- Lundi 15 avril 2013 de 15 heures à 18 heures
- Mardi 23 avril 2013 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 3 mai 2013 de 14 heures à 17 heures
- Samedi 11 mai 2013 de 9 heures à 12 heures
- Jeudi 16 mai 2013 de 14 heures à 17 heures

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploitation.